

BAJOMag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 67 - février 2022

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITÉS

**LOGEMENTS SOCIAUX :
BILAN 2020**

Page 11

GRAND ANGLE

**SENIORS :
PLUS BELLE LA VIE !**

Page 22

BIG UP

**SOLIDARITÉ AVEC
12 JEUNES MIGRANTS**

Page 25

DOSSIER P. 12

Santé



Nouvelles séances de vaccination

1^{re} dose et 2^e ou 3^e dose de rappel
Sans rendez-vous et gratuit

Les 10, 14, 15 et 17 février 2022
de 9h à 13h30

Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende, salle des Pas-perdus (niveau - 1)

Vendredi 11 février de 10h à 17h30
Centre social et culturel Guy-Toffoletti
43, rue Charles-Delescluze

sur présentation de la carte vitale et d'une pièce d'identité

Séances de vaccination organisées par la Croix-Rouge française en partenariat avec la Ville



Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

En novembre dernier, j'avais souhaité que l'édition de notre journal municipal soit pleinement consacrée à présenter un état des lieux des travaux que nous menons conjointement avec Est Ensemble et la Ville de Paris afin de requalifier dans les prochaines années le secteur Gallieni/Porte de Bagnolet.

Chacun peut mesurer chaque jour combien les enjeux sont grands pour notre entrée de Ville. Les choix portés par le passé se paient aujourd'hui. Notre Ville est aujourd'hui balafrée par une autoroute qui ne produit que de la pollution, de la division et des mésusages à n'en plus finir. Quand certains à l'époque voyaient l'opportunité pour Bagnolet de devenir une véritable « base arrière » avec des infrastructures dont le gigantisme laisse aujourd'hui songeur, d'autres déjà alertaient. Là où les urbanistes et les politiques de l'époque se sont fait plaisir sans véritablement penser la Ville de demain, nous payons aujourd'hui les pots cassés d'une politique court-termiste.

Avec Paris et Est Ensemble, nous n'avons pas attendu pour tirer la sonnette d'alarme. Sans attendre que l'État, pourtant largement propriétaire des infrastructures, ne se questionne sur le devenir de ces sites, nous avons fait le choix d'imaginer dès aujourd'hui une nouvelle porte de Bagnolet apaisée et pacifiée. Parce qu'au-delà de nos éventuelles divergences politiques, ce qui nous rassemble c'est bien cette préoccupation que nous avons en commun de faire une Ville à hauteur de femmes, d'hommes et d'enfants où il fait bon vivre en intelligence. Cette Ville n'advientra qu'avec le plein soutien des acteurs qui ont véritablement les moyens de faire bouger les choses.

Dès lors, le besogneux travail a commencé. Ensemble, avec vous, nous avons construit des scénarii de pacification du secteur. À cette « laideur absolue » et « anxiogène » (propos tenus lors de la concertation du 14 décembre 2020), nous souhaitons faire davantage de place aux modes de déplacements doux et à la nature. Nous souhaitons un territoire plus respectueux de notre santé qui connecte nos Villes plus qu'il ne les sépare.

Vous l'avez lu dans l'édition du *BAJOMag* de novembre dernier, nous avons aussi eu l'occasion d'en échanger lors de la réunion publique du 2 décembre, à laquelle une centaine de Bagnoletais ont participé, nous portons une haute ambition pour notre Ville qui se reflète dans les scénarii qui sont aujourd'hui sur la table. Charge maintenant à l'État de « prendre la balle au bond ».

Nous mesurons pleinement que la période électorale qui s'ouvrira dans les prochaines semaines sera propice aux promesses en tout genre mais nous voulons collectivement rester convaincus que l'enjeu territorial auquel nous sommes confrontés doit permettre des engagements forts de l'État avant que la situation ne se dégrade plus encore.

Nous nous y employons avec nos collègues d'Est Ensemble et de la Ville de Paris. Vous pouvez compter sur la totale détermination de vos élu.e.s Bagnoletais.

Fidèlement,

Tony Di Martino

Maire de Bagnolet



Sommaire

04 | 📷

L'instant Bajo

06 | 📷

Retour sur la 7^e édition du concours BD

08 | 📖

Actualités

- Conseils de quartier
- ZFE - Élections 2022
- Stationnement en zone bleue
- Logements sociaux

12 | 📖

Dossier

SANTÉ

20 | ⚠️

Cadre de vie et Propreté

22 | 📐

Grand angle

Seniors : plus belle la vie !

24 | 👍

Big up

- Parlons sport !
- Parrainage RESF

26 | 📅

À vos agendas

28 | 🗣️

Tribunes

30 | 🏛️

Gens d'ici

31 | ⓘ

Infos pratiques



DÉMOS. Remise officielle des instruments aux musiciens en herbe de la nouvelle promotion.



9^e NUIT DES CONSERVATOIRES. Une pluie d'applaudissements tombe sur les compositions musicales et chorégraphiques proposées.



SUR LE MOTIF. Un impromptu dansé clôture l'exposition.



RÉUNION PUBLIQUE. Les riverains sont appelés à choisir la nouvelle configuration de la rue Charles-Graindorge.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'AJDB. Les participants apprennent à poser leur voix.



RÉNOVATION URBAINE. Visite de la Ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, au CSC Guy-Toffoletti ainsi qu'à La Recyclerie de La Noue.



CIN'HOCHE. Le réalisateur Laurent Cantet présente en avant-première son dernier film *Arthur Rambo*.

LE CLIN D'ŒIL DE LILY



© Lily - créatrice bagnolaise.



LE SUJET DU MOIS

«Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé?» disait le philosophe Socrate. La Ville a fait sienne cette célèbre citation en plaçant la santé au cœur de son action municipale et porte cet engagement depuis des années avec force et conviction. Cheville ouvrière de son action, le Centre municipal de santé (CMS) Elsa-Rustin accueille tous les patients sans distinction et agit au quotidien sur tous les fronts, pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins et organiser des actions de prévention sur de très nombreux sujets. L'engagement du CMS, de l'ensemble des équipes municipales et acteurs de la santé du territoire a été notamment central depuis le début de la pandémie dans la lutte contre le Covid-19. Cette année, la Ville investit afin de moderniser son centre municipal de santé, renforcer un peu plus encore ses actions et offrir aux habitants une palette de services plus large avec l'acquisition d'un panoramique dentaire, des consultations en sexologie ou encore une prise en charge de la douleur. L'année 2022 verra notamment la mise en place d'une mutuelle de santé communale ouverte à tous les Bagnolais qui va permettre, enfin, à tous ceux qui ont dû renoncer aux soins à présent d'y accéder. De nombreuses actions de prévention, avec et auprès des Bagnolais, sont par ailleurs menées par la municipalité et ses partenaires concernant la lutte contre le cancer, contre les addictions, l'amélioration de la qualité de l'air des logements insalubres... De nombreux projets que nous détaillons dans le dossier central de ce numéro consacré à la santé.

NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email:
redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier à:

Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

06 | RETOUR SUR LA 7^E ÉDITION DU CONCOURS BD À LA MÉDIATHÈQUE



«Croquez la Médiathèque!», instantanés de vie dessinés.



Nombreux sont les participants de ce 7^e concours BD, qui se déroule à nouveau cette année en présentiel.



Les illustrateurs Victor Hussenot et Jeanne Macaigne s'allient aux clowns Marine Dubruque et Marianne Le Gall dans une improvisation inventive et ludique.



Les plus jeunes imaginent «une nuit enfermés à la bibliothèque».



Les plus de 13 ans doivent, quant à eux, plancher sur «l'évasion nocturne».



Démocratie locale

Portez-vous candidat pour être référent de conseil de quartier!

La nouvelle charte des conseils de quartier vient d'être réécrite grâce au concours d'habitants volontaires. L'appel à candidature pour être référent habitant peut à présent être lancé. Et si vous participiez en première ligne à l'élaboration des projets de votre quartier ?



Samedi 20 novembre dernier, une quarantaine d'habitants ont travaillé à la réécriture de la nouvelle charte des conseils de quartier qui précise leurs modalités d'organisation, de fonctionnement et de désignation des référents habitants. La nouvelle version de la charte rédigée avec, par et pour les habitants, comporte plusieurs nouveautés pour plus de démocratie participative. Les habitants, et en premier lieu les nouveaux référents habitants, seront notamment davantage associés lors de la préparation des ordres du jour, dans l'animation des conseils ou encore dans le suivi des projets d'une réunion à l'autre.

Hayat Chbani, 44 ans, hôtesse d'accueil en recherche d'emploi, a participé à l'élaboration de la nouvelle charte et compte bien participer aux prochaines réunions aux Malassis où elle vient d'emménager: «*C'est important de se battre pour le futur de notre ville et de nos enfants, dont on souhaite qu'ils restent à Bagnolet. C'est une fierté d'habiter dans cette ville, qui est belle, multiculturelle et qui s'améliore, avec de nouveaux commerces, restaurants et habitations. Si on s'investit tous un peu, si on est tous solidaires, on peut demander à ce que le quartier soit mieux desservi par les transports, par exemple, ou que les espaces verts soient développés. Nous pouvons agir pour améliorer le quotidien de chacun.*» Paul Rogy, 20 ans, étudiant en droit et éco-garde saisonnier au parc départemental Georges-Valbon à La Courneuve a lui aussi contribué

aux travaux de la nouvelle charte et a l'intention de se présenter pour être référent de son conseil de quartier à La Noue: «*Jusqu'à maintenant, ces conseils de quartier étaient un bureau des pleurs. L'idée est de les transformer en laboratoires de la démocratie locale, et je veux prendre ma part de citoyen dans ce territoire auquel je suis attaché.*».

Candidatez avant le 9 mars prochain

Les prochains conseils de quartier redémarrent à partir du 9 mars, date avant laquelle les candidatures des nouveaux référents devront être adressées. Pour être référent habitant, il faut être âgé de 16 ans minimum et habiter le quartier pour lequel la candidature est présentée. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire de candidature disponible auprès du service de la démocratie locale, des centres socioculturels, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou encore sur le site web de la ville, et le retourner par mail ou les déposer dans les urnes prévues à cet effet dans les différentes structures municipales.

Chaque conseil de quartier est représenté par des référents habitants au nombre compris entre trois et douze. Si plus de douze candidats se présentent, un tirage au sort sera effectué dans le respect des règles de la parité et de la représentativité définies dans la charte.

**>> Plus d'information : service de la démocratie locale
01 49 93 60 23 - conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr**

**>> Le formulaire de candidature est téléchargeable depuis
cette adresse: ville-bagnolet.fr/index.php/conseils-quartiers-bagnolet.html**



Calendrier des prochains Conseils de quartier

LA NOUE

Mercredi 9 mars à 19h

Centre socioculturel
Guy-Toffoletti

LES MALASSIS

Judi 10 mars à 19h

Salle Pierre-et-Marie-Curie

LA DHUYS

Lundi 14 mars à 19h

Maison de quartier
de La Dhuy

CENTRE-SUD

Mercredi 16 mars à 19h

École maternelle Capsulerie

CENTRE

Mercredi 30 mars à 19h

Hôtel de Ville,
salle des Pas-perdus

LES COUTURES

Judi 31 mars à 19h

Centre socioculturel

Les Coutures

LE PLATEAU

Mercredi 6 avril à 19h

Centre socioculturel
Anne-Frank

Qualité de l'air

Bagnolet a rejoint la ZFE

La Ville a rejoint depuis le 1^{er} janvier 2022 la Zone à faibles émissions (ZFE) métropolitaine et s'engage ainsi au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP) pour une meilleure qualité de l'air.

Cette ZFE mise en place au sein de la Métropole vise à encourager la circulation des véhicules les plus propres et repose sur la vignette «Crit'Air», distinguant les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Afin de réduire la pollution et préserver la santé de tous, la circulation sur l'ensemble de la commune est ainsi limitée par arrêté municipal du 23 décembre 2021 à certains types de véhicules. Concrètement la circulation est désormais interdite du lundi au vendredi (hors jours fériés) entre 8h et 20h, pour les véhicules appartenant aux catégories «Crit'Air» 4, 5 et non classées, ainsi que pour les deux roues, tricycles et quadricycles à moteur. Pour les poids lourds, autobus et autocars, la circulation est, elle, désormais interdite tous les jours entre 8h et 20h. Concrètement la vignette «Crit'Air» devra être apposée au pare-brise et ces mesures s'appliquent à tous sauf dérogations précisées dans l'arrêté municipal.

Pour ne pas pénaliser les automobilistes ayant des véhicules moins récents, les aides de l'État (bonus écologique, prime à la conversion) et celles de la MGP sont cumulables afin de financer un véhicule neuf ou d'occasion plus propre (plus d'information sur primeala-conversion.gouv.fr). Selon une étude d'Airparif, ces mesures permettront à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86 (hors Paris) de réduire les émissions de polluants de -8 % pour les oxydes d'azote, -4 % pour les particules PM10 et de -6 % pour les particules PM2.5. Le nombre de personnes exposées à des niveaux de dioxyde d'azote (NO₂) dépassant la valeur limite annuelle (40 µg/m³) diminuerait ainsi de 50 000 avec des effets positifs allant au-delà du périmètre de la ZFE.

Élections présidentielle et législatives

Inscrivez-vous sur les listes électorales!

Pour pouvoir voter aux élections cette année, il faut être inscrit sur les listes électorales. Attention, la démarche doit être effectuée impérativement avant le 4 mars à minuit.

Les Français sont prochainement appelés aux urnes dans le cadre des élections présidentielle puis législatives qui auront lieu respectivement les dimanches 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2^e tour), et dimanches 12 (1^{er} tour) et 19 juin (2^e tour). Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales et remplir toutes les conditions requises, à savoir: avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. La démarche d'inscription peut se faire de plusieurs manières: au guichet de l'Hôtel de Ville, par courrier ou en ligne via ville-bagnolet.fr dans l'espace *BajoServices* ou à cette adresse: service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Attention, pour pouvoir voter en 2022, la démarche doit être effectuée impérativement avant le mercredi 2 mars (pour une inscription en ligne) et le vendredi 4 mars à minuit (pour une inscription au guichet et par courrier).

Vous avez un doute et souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales? Rendez-vous sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788. La carte électorale vous sera ensuite envoyée par courrier à votre domicile au plus tard trois jours avant le 1^{er} tour de l'élection. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote en présentant une pièce d'identité.



En bref

RECENSEMENT

Combien de Bagnoletais à Bagnolet en 2022?

La question vous taraude, non? Nous si! Depuis le 20 janvier a débuté la campagne annuelle de recensement obligatoire qui va se poursuivre jusqu'à 26 février prochain.

Les données collectées sont d'importance pour la ville car elles permettent:

- de définir la participation de l'État au budget de la commune,
- de calculer le nombre d'élus au conseil municipal,
- ou encore de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, moyens de transports, etc.).

Huit agents recenseurs recrutés par la Ville se présenteront à votre domicile munis de leur carte professionnelle avec photo et portant la signature de M. le Maire. Vous serez prévenus au préalable lors d'un premier passage d'un agent recenseur.

>> Pour en savoir plus: ville-bagnolet.fr ou le-recensement-et-moi.fr

COVID-19

Le passe vaccinal, entré en vigueur le 24 janvier pour les plus de 16 ans, est désormais exigé pour accéder aux activités de loisirs, restaurants et débits de boisson, aux foires, séminaires et salons professionnels, ainsi qu'aux transports publics interrégionaux. Depuis le 2 février: le port du masque, à l'extérieur, n'est plus exigé, sauf arrêté préfectoral, il reste obligatoire pour tous les équipements sportifs et culturels, le télétravail reste recommandé. À compter du 16 février: la consommation dans les stades, cinémas et transports est de nouveau autorisée ainsi que la consommation debout au bar, les concerts debout sont autorisés, les discothèques sont réouvertes.

Stationnement

Une nouvelle vignette pour se garer au plus près de chez soi

À partir du mois de mars, de nouvelles vignettes de stationnement résidentiel sur les emplacements en zone bleue seront disponibles. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation évoluent pour faciliter le stationnement des Bagnoletais.



Cette vignette de stationnement résidentiel permet aux habitants disposant d'un véhicule de se garer gratuitement, au plus près de chez eux, sur les places de stationnement en zone bleue. Pour améliorer le suivi des bénéficiaires et le contrôle des infractions, la nouvelle vignette sera désormais valide deux ans (au lieu de trois) et délivrée pour un foyer à raison d'un véhicule par foyer. Avec ces nouvelles modalités « la municipalité aura la certitude que les voitures appartiennent toujours à des Bagnoletais et permettra de reprendre le contrôle du stationnement en zone bleue. Nous pourrions ainsi limiter le stationnement des propriétaires de véhicules non-Bagnoletais venant spécifiquement se stationner dans notre ville! » souligne Émilie Trigo, adjointe au Maire chargée de la Tranquillité publique. Pour obtenir cette nouvelle vignette, rien de plus simple. « Les résidents doivent venir pendant les horaires d'ouverture du service, munis des documents requis et remplir un formulaire. La vignette leur sera délivrée immédiatement sur place et gratuitement... s'ils remplissent les conditions » précise Karim Ouhocine, chef du service des ASVP (Agents de surveillance de la voie publique).

Les anciennes vignettes ne seront plus valides

Les propriétaires actuels de vignettes recevront prochainement un courrier de la municipalité les invitant à refaire une demande car, à compter du mois de mars, les anciennes vignettes ne seront plus valides. Pour les Bagnoletais qui n'en disposaient pas auparavant et qui souhaitent aujourd'hui en bénéficier, les documents à fournir sont les mêmes. Une fois les démarches effectuées, il suffira aux automobilistes d'apposer leur nouvelle vignette sur le pare-brise (à l'intérieur du véhicule) pour bénéficier de la gratuité sur les

places en zone bleue. La liste complète des places de stationnement en zone bleue est consultable sur le site web à cette adresse: ville-bagnolet.fr/index.php/stationnement.html Les règles concernant les zones bleues restent, elles, inchangées pour les véhicules non munis d'une vignette:

- le stationnement y est réglementé entre 9h et 19h sauf les samedi, dimanche et jours fériés, ainsi que le mois d'août,
- un disque indiquant l'heure d'arrivée devra être placé derrière le pare-brise,
- et le stationnement est strictement limité à 1h30 maximum. Le contrevenant s'expose en cas de non-respect à une amende de 35€. Les contrôles reprendront progressivement à compter de juin.

>> **Plus d'information : Service ASVP - Place Salvador-Allende**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

>> **Contact : service.asvp@ville-bagnolet.fr - 01 49 93 60 22**

COMMENT OBTENIR LA NOUVELLE VIGNETTE ?

Les demandes sont à effectuer auprès du service ASVP et nécessitent les documents suivants (originaux et photocopies) :

- le certificat d'immatriculation du véhicule concerné,
 - deux justificatifs de domicile au même nom de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité ou de téléphone...),
- Si le demandeur est hébergé, une attestation d'hébergement et une pièce d'identité valide de l'hébergeur seront requises. Pour une demande par procuration, une attestation signée du demandeur et sa pièce d'identité sera également nécessaire.

Logements sociaux

Davantage de demandes et de situations de précarité

Le bilan des attributions de logements sociaux pour 2020 met en lumière plusieurs grandes tendances dont, sans surprise, une pression accrue en matière d'accès, même si le parc social de la ville progresse en nombre. Il révèle aussi un attachement fort des Bagnoletais à rester sur la commune.

Parmi les grandes tendances, d'abord, une hausse de près de 13% du nombre de ménages ayant placé Bagnolet en premier choix (3 110 ménages). « Une marque de l'attractivité de la ville », commente Laure Acker, Directrice Habitat-Logement. Une demande à laquelle ont répondu 342 attributions en 2020. « Soit moins que le pic de près de 500 attributions observées en 2018 et 2019 mais qui résultait de la livraison de programmes neufs. Par ailleurs, sur 2020, la crise sanitaire a limité le nombre de commissions d'attributions et de déménagements » explique Laure Acker. Autre enseignement : un quart des demandeurs de logement émanent de personnes déjà logées dans le parc social, ce sont des demandeurs dit « en mutation » ou « en mobilité » dont le logement n'est plus adapté par exemple à la composition familiale qui a évolué. « La ville veut encore améliorer son score concernant le nombre de demandes de mutation, car pour un logement qui se libère, un autre logement est libéré. D'autant que le parc social de la Ville a progressé de plus 93 logements sur une année et compte 6 936 logements en 2020 contre 6 843 en 2019 » souligne Mahamadou Sylla, conseiller municipal en charge du Logement.

Tension exponentielle sur les plus petits logements

En résumé, une demande sur 9 est satisfaite contre 1 sur 6 en 2018, avec une pression forte en particulier sur les petites surfaces (T1/T2). D'où un délai d'attente médian de 33,3 mois (+2,7 mois depuis 2018). « Parmi les critères prioritaires pour accéder à un logement social, la municipalité tient compte, entre autre, de l'ancienneté de la demande de logement » souligne Mahamadou Sylla. Autre élément notable : la part de demandeurs déjà résidant à Bagnolet (deux tiers) reste stable. Une tendance qui, là aussi, dénote un ancrage local assez fort. De même, 55% des personnes ayant bénéficié d'un logement social en 2020 habitaient déjà la ville. « Un chiffre en essor lui aussi, ce qui est positif car il montre que l'on répond à la demande locale, même si la ville ne peut intervenir que sur 20% des logements sociaux », évoque la Directrice Habitat-Logement.

On note aussi une augmentation des demandeurs les plus précaires. La part des locataires relevant des plafonds PLAI (situation de grande précarité) est en hausse depuis trois ans (67% en 2018, 79% en 2020). Également en croissance significative, la proportion des personnes seules et familles monoparentales, qui représentent plus des deux tiers des demandeurs.

Pour rappel, la Ville a mis en place une commission de désignation, à laquelle les Bagnoletais de plus de 18 ans peuvent participer sur tirage au sort en s'inscrivant via l'adresse : commissionlogements@ville-bagnolet.fr

Quelques grandes tendances



6 936 logements sociaux en 2020 dans le parc social de la Ville contre 6 843 en 2019
+ 93 logements

3 110 ménages ont placé Bagnolet en premier choix (+ 13%)

1/3 des demandeurs de logement émanent de personnes déjà logées dans le parc social

33,3 mois de délai d'attente médian (+ 2,7 mois depuis 2018)

79 % de locataires en situation de grande précarité relevant des plafonds PLAI en 2020 contre 67% en 2018



Dispositif Échanger-Habiter : une solution astucieuse

Depuis juillet 2018, date de l'adhésion de la Ville au dispositif, 8 échanges ont eu lieu via la bourse d'échange en ligne « Échanger-Habiter », mise en place par l'AORIF (organisme qui assemble les organismes franciliens de logement social). À la clé, 16 ménages Bagnoletais heureux ! La bourse ouvre la possibilité, pour l'ensemble des locataires du parc social de la ville, d'entrer en contact avec d'autres locataires, pour un échange de logement à l'échelle de l'Île-de-France. Deux conditions : le dossier doit passer en commission d'attribution et les deux parties prennent l'appartement en l'état.

>> **En savoir plus : echangerhabiter.fr**



SANTÉ

2022 est une année importante puisque qu'elle actera la mise en place effective de la Mutuelle communale de santé. D'autres grands projets verront également le jour et permettront de diversifier et moderniser l'offre de soins du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS). Sans compter les nombreux autres projets en cours et qui vont se poursuivre afin de lutter contre les inégalités d'accès à la santé. 2022 marque aussi le 20^e anniversaire du décès d'Elsa Rustin qui a donné son nom au CMS. Un symbole de l'engagement de Bagnolet pour une médecine adaptée à tous dont l'esprit souffle encore aujourd'hui.

Bientôt une mutuelle communale ouverte à tous

C'est un engagement fort du mandat en cours : pour lutter contre les inégalités d'accès à la santé, la Ville vient de lancer les travaux préparatoires à la mise en place d'une complémentaire santé communale, ouverte à tous les Bagnoletais.



Renoncer à un examen de santé ou un traitement médical pour des raisons financières? En France, ce phénomène touche environ un Français sur trois, principalement des personnes à faibles revenus. Et la proportion grimpe chez les personnes qui n'ont pas de complémentaire santé: une sur deux se voit obligée de repousser une visite chez un spécialiste ou de garder ses vieilles lunettes, à cause d'un reste à charge trop élevé pour son budget. Cette situation engendre des inégalités de santé auxquelles la Ville de Bagnolet a décidé de s'attaquer, à travers la création d'une mutuelle communale. Lancés en janvier, les travaux préparatoires devraient aboutir à l'automne, pour une mise en place en fin d'année. «La Ville est engagée de longue date dans une politique locale de santé publique, rappelle le docteur Nathalie Victor, directrice de la santé. Le Centre municipal de santé (CMS) Elsa-Rustin, en particulier, accueille tous les patients sans distinction, et applique les tarifs conventionnés de l'Assurance maladie et le tiers payant. Les rares dépassements d'honoraires sont fixés de façon à être couverts par la plupart des

mutuelles, pour réduire au maximum le reste à charge.» Encore faut-il... avoir une mutuelle. Même chose pour le «100% Santé»: le dispositif offre une prise en charge intégrale de certaines prestations (en optique, audiologie et dentaire)... après remboursement par la Sécurité sociale et la complémentaire. Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les employeurs du secteur privé ont l'obligation de fournir une complémentaire santé à leurs salariés, et de financer au moins 50% du prix des cotisations. Les fonctionnaires bénéficieront du même mécanisme en 2026. Mais les contrats négociés ne sont pas toujours très performants. Et surtout les étudiants, retraités, salariés en contrats courts, chômeurs de longue durée, ne sont pas concernés ou imparfaitement. En tout, ce sont ainsi 3 millions de Français qui n'ont toujours pas de complémentaire santé. Difficile de chiffrer précisément le nombre de Bagnoletais qui se trouvent dans cette situation. Mais le taux de pauvreté des habitants de la ville (30,8%), le chômage élevé ou encore l'augmentation de la part des personnes âgées constituent autant de facteurs d'alerte.

Mutuelle communale : le principe

La commune négocie un contrat avec une société mutualiste, retenue suite à un appel d'offres mettant en concurrence plusieurs candidats. Ce contrat est ensuite proposé aux habitants de la ville, de façon totalement facultative.

«Au sein du CMS, nous avons conduit une petite étude, rapporte d'ailleurs Nathalie Victor. Pendant plusieurs semaines, nous avons demandé à chaque patient qui se présentait s'il disposait ou non d'une mutuelle. À la fin, nous avons été très surpris des résultats: 25% des personnes n'en avaient pas.» Dans ce contexte, la mise en place d'une mutuelle communale apparaît comme un outil pour réduire les inégalités d'accès aux soins. Le principe? La commune négocie un contrat avec une société mutualiste, retenue suite à un appel d'offres mettant en concurrence plusieurs candidats. Ce contrat est ensuite proposé aux habitants de la ville, de façon totalement facultative. Son équilibre repose sur la mutualisation des risques, notamment entre actifs et non-actifs. Pour l'aider dans sa démarche, la Ville de Bagnolet a choisi de se faire assister par un cabinet spécialisé. Sa première mission: définir les besoins. Il s'agit de déterminer le pourcentage d'habitants qui ne bénéficient pas de couverture maladie complémentaire, mais aussi de préciser les besoins à satisfaire. De nombreux services seront associés aux travaux: Direction de la santé évidemment, Direction de la Vie sociale des quartiers, service juridique... La contribution des professionnels du Centre communal d'action sociale (CCAS) sera aussi précieuse, car ils ont une vraie expertise sur le budget et les pratiques des familles. Les praticiens libéraux, de la clinique Floréal, de l'hôpital Tenon et de l'hôpital André-Grégoire de Montreuil seront également consultés. À partir de ce diagnostic, la Ville aidée du cabinet pourra définir le cahier des charges de son appel d'offres. A minima, le contrat devra proposer des garanties portant sur les soins dentaires, l'optique, l'audition, la psychologie, la diététique, la psychomotricité et la podologie. Devront également être précisées les modalités de prise en charge des dépassements d'honoraires et des hospitalisations. «La mutualisation doit permettre de proposer un panier de soins élevé, avec des cotisations adaptées», précise le docteur Nathalie Victor. Les tarifs seront déclinés avec plusieurs niveaux de garantie (base, option 2, option 3) et pour différents profils (personne seule, couple, famille). La Ville sera également attentive aux actions de prévention et de sensibilisation envisagées par les candidats, ainsi qu'aux partenariats noués avec les structures médicales ou paramédicales du territoire. L'offre ainsi négociée devrait être disponible fin 2022. Des permanences seront organisées à la mairie, dans les centres de quartier ou encore au CMS, pour une large information de tous les Bagnoletais. «Le contrat sera vraiment ouvert à tous, insiste Nathalie Victor, aussi bien aux personnes qui n'ont aucune mutuelle, qu'à celles qui sont déjà couvertes via leur employeur, mais qui voudraient bénéficier de garanties supplémentaires.» Et bien entendu chaque Bagnoletais sera libre ou non de choisir cette mutuelle.

Parole de Grégoire De Lagasnerie



13^e adjoint au Maire chargé de la Santé, de la Lutte contre les inégalités de santé et de la création de la Mutuelle communale de santé

Investissements dans le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (panoramique dentaire, échographe, rétinographie...), création d'une mutuelle communale, poursuite de la lutte contre le Covid-19 et accompagnement de l'installation de nouveaux professionnels de santé sont les priorités pour l'année 2022 et les années venir. J'ai pu m'entretenir en ce début d'année avec le Comité de défense du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) pour leur confirmer l'importance de la mobilisation du CMS dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 (94 opérations menées dont des vaccinations à domicile, séances de vaccination...) et l'attachement de la municipalité au centre de santé indispensable pour garantir l'accès aux soins des bagnoletais.es avec plus de 12 spécialités de médecine accessible à des tarifs sans dépassement. Cet attachement doit se traduire par des actes et c'est pour cela que nous investissons dans le CMS pour qu'ils soient à la pointe de la pratique de la médecine et des soins dentaires qu'il reste attractif. De nouveaux services seront disponibles avec l'installation du panoramique dentaire, l'achat d'échographes et d'un rétinographe notamment. Pour garantir l'accès aux soins et notamment en limitant le reste à charge, le projet de mutuelle municipale sera mis en œuvre dès cette année pour permettre à toutes les bagnoletais.es de bénéficier d'une couverture complémentaire santé accessible financièrement et avec des garanties satisfaisantes. Nous devons également garantir le dynamisme de l'offre de soins à Bagnolet à travers l'installation de nouveaux professionnels de santé. L'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire rue François-Mitterrand, organisation innovante portée par l'ARS, la Mairie, la CPAM, est une très bonne nouvelle pour l'offre de soins. L'ensemble des services sont mobilisés pour maintenir ce dynamisme et augmenter l'offre de soins à Bagnolet. Enfin, je souhaiterais encore une fois remercier les personnels du CMS, des PMI, du CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale) et de la direction santé pour leur mobilisation dans la lutte contre le Covid-19 ce qui a permis de maintenir un haut niveau de service public dans cette période et de réaliser de nombreuses opérations au bénéfice des bagnoletais.es (distributions d'autotests auprès des personnels de la ville, séances de dépistages, séances de vaccination à domicile et à large échelle...).

Le CMS Elsa-Rustin complète et diversifie ses services

Panoramique dentaire, prise en charge de la douleur, sexologie : près de 90 ans après sa création, le Centre municipal de santé Elsa-Rustin continue de se moderniser.



Le CMS va s'équiper d'un nouveau panoramique dentaire qui devrait être opérationnel cet été.

Le plus gros chantier cette année concerne l'installation d'un appareil de radiographie panoramique au centre dentaire. Cette grosse machine offrira aux praticiens comme aux patients un précieux gain de temps dans la mise en œuvre des soins. «L'examen clinique ne suffit pas toujours pour établir un diagnostic, explique Élisabeth Chrétien, la coordinatrice du centre dentaire. Pour mettre en évidence certaines lésions, comme des kystes ou des tumeurs, il faut réaliser une radio panoramique.» Actuellement, les patients doivent prendre rendez-vous dans un centre d'imagerie médicale –avec des délais parfois très longs–, puis revenir avec le cliché. «Quand la machine sera installée, le médecin pourra examiner son patient, réaliser la radio, l'analyser et établir un plan de soins au cours de la même consultation.» L'appareil servira également pour les bilans orthodontiques. «Là aussi, cela évitera de multiplier les rendez-vous, pour lesquels les parents ont parfois du mal à se libérer», observe la coordinatrice. Actée par la

Ville, l'installation prendra encore quelques mois. Il faut d'abord créer un local radioprotégé, puis recevoir la machine, la paramétrer et effectuer les contrôles réglementaires. La mise en route devrait avoir lieu pour l'été. Le centre dentaire déploiera également, d'ici la fin de l'année, les interventions sous Meopa. Ce gaz inodore est déjà très utilisé à l'hôpital pour soulager la douleur ou réduire l'anxiété des patients lors d'actes de soins. Sa particularité? «Le patient se détend, mais il reste conscient et peut communiquer avec le médecin», détaille Élisabeth Chrétien. Initialement destiné aux personnes handicapées, le Meopa est de plus en plus utilisé auprès des personnes âgées, des enfants ou de toute personne dont l'appréhension risque de perturber le soin. Il s'agit aussi d'intervenir à temps: «Tout le monde redoute le dentiste, mais certaines personnes ont si peur qu'elles repoussent la visite, au risque que leur problème s'aggrave.» Pas question de généraliser la pra-

tique à tous les patients, mais bien de la mettre à la disposition des personnes qui en ont besoin. En somme, de proposer une médecine adaptée à chacun, fidèle à l'esprit d'Elsa Rustin. Enfin autre nouveauté, la mise en place de consultations en sexologie depuis le mois de décembre. Ouverte aux hommes et aux femmes, celles-ci permettent d'aborder toutes les dysfonctions sexuelles: les troubles du désir, du plaisir, de l'érection, les douleurs pendant les rapports... Pas d'examen clinique pendant ces séances, mais «des échanges permettant d'analyser ce qui fait souffrir, pour reconstruire une sexualité épanouie», explique le docteur Ségolène Boucly qui a commencé à assurer ce type de consultations au CMS après une formation spécialisée de trois ans. Si la consultation est individuelle, elle peut aussi accueillir ponctuellement le couple. Un seul créneau mensuel est proposé à ce jour, mais de nouvelles consultations pourront être ouvertes selon la demande. «Nous espérons travailler avec les sages-femmes, les kinésithérapeutes, et d'une manière générale tous les professionnels de santé qui, à ce jour, sont un peu démunis face aux difficultés sexuelles de leur patients», annonce Ségolène Boucly. Les consultations en sexologie devront marquer une courte pause pendant les prochains mois en raison d'une mise en disponibilité du Dr Boucly et reprendront au deuxième semestre 2022.



Hommage à Elsa Rustin (1925-2002), une femme de conviction et d'action

Le 23 février prochain est une date anniversaire importante pour le Centre municipal de Santé (CMS) qui porte le nom d'Elsa Rustin. Une femme médecin, Chevalier de la Légion d'honneur, qui a consacré toute sa vie à la population bagnolétoise et œuvré pour un meilleur accès aux soins et à la prévention. Retour sur un parcours hors du commun.

Au départ engagée pour effectuer quelques heures de médecine au premier dispensaire municipal, au 172, rue Sadi-Carnot, ouvert en 1934, d'abord comme simple médecin, puis comme responsable de l'ensemble des services municipaux de santé, Elsa Rustin exerce à Bagnolez jusqu'en 1992. Ses premières expériences de médecin scolaire l'ont amenée à s'intéresser à l'enfance, à la Protection maternelle et infantile (PMI), aux colonies de vacances, à la restauration scolaire... Elle s'est aussi largement investie dans les actions en direction des personnes âgées et a été en particulier très active à la création de la Résidence La Butte-aux-Pinsons, au maintien à domicile et à l'organisation de vacances pour les personnes âgées, en lien avec le CCAS. Les initiatives de prévention en matière de toxicomanie, de sida, d'alcoolisme et de tabagisme comptaient au premier rang de ses préoccupations. Elle a, par ailleurs, été de ceux qui ont défendu le recours à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse. Elsa Rustin a été précurseuse dans son approche globale de la santé, alliant soin et prévention, et prenant en compte les difficultés des gens au quotidien, notamment en instituant les visites de médecins pour tous ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Cette philosophie est encore celle qui anime l'ensemble du personnel du Centre municipal de santé (CMS) aujourd'hui.



Les acteurs de santé poursuivent le travail de prévention et d’aller-vers

De nombreuses actions de prévention, avec et auprès des Bagnoletais, sont menées sur tous les fronts (cancer, addictions, qualité de l’air...) par la municipalité et ses partenaires qui ne manquent pas d’engagement et d’imagination pour s’adresser au plus grand nombre.



Les élèves de quatre classes de 6^e et d’une classe de 5^e du collège Politzer partent en «mission Papillagou».

L’idée a germé, à l’automne dernier, dans le cadre des préparatifs de la campagne de prévention du cancer du sein «Octobre Rose». Une opération nationale déclinée à l’échelon local à laquelle la Ville participe depuis 2018 aux côtés de ses partenaires (comité départemental de La Ligue contre le cancer, Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB)...). Comment sensibiliser et inciter au dépistage précoce du cancer du sein afin d’en réduire les risques ? Le groupe de travail a eu l’idée de créer un outil de prévention, pédagogique, ludique et mobile, en utilisant un jeu connu de tous : le jeu de l’oie. Pour concrétiser ce projet, cinq élèves infirmières de l’Institut de formation paramédicale et sociale (IFPS) de Montreuil se sont portées volontaires. Accueillies en stage au mois de décembre au sein de trois services municipaux – la Direction de la santé, le PRE (Programme de réussite éducative) et le Centre socioculturel (CSC) Les Coutures – les jeunes infirmières ont organisé des temps de parole avec une dizaine de femmes du

CSC. Les échanges ont permis d’aborder les questions que se posent les femmes, sans détour ni tabou, même si parfois certaines font peur, afin d’imaginer des réponses simples, adaptées et rassurantes, avec des mots à la portée de tous. «Le mot “cancer” est difficile à entendre et l’attente des résultats d’une mammographie ou l’annonce du diagnostic effraient beaucoup d’entre elles. Certaines trouvent que les médecins ne sont pas assez pédagogues dans leur façon d’annoncer les résultats d’où leur abstinence au dépistage. Pour d’autres c’est le regard de l’autre, la pitié, elles n’en veulent pas» témoigne Émilienne, l’une des élèves infirmières. Les questions et réponses ont ainsi été modélisées sous forme de jeu. Il faudra encore quelques mois pour parfaire la conception du jeu et lancer sa fabrication. Financé dans le cadre du contrat de Ville et le projet «la santé des daronnes» celui-ci sera ensuite mis à disposition dans les différentes structures municipales comme les CSC.

«Mission Papillagou»

Le talent d’animation des jeunes infirmières a également été mis à contribution dans le cadre d’une autre action phare de prévention menée sur la commune : la «Mission Papillagou». Pilotée par le PRE en lien étroit avec la Direction de la santé, le CSC Les Coutures et les associations APCIS (association Accueils, préventions, cultures, intercommunautaire et solidaire) et l’Être au Cœur «cette action vise à prévenir les conduites à risques chez l’enfant et le jeune adolescent et ainsi contribuer à l’amélioration du climat scolaire» précise Julie Hanquet, coordinatrice du PRE. Créé en 2012 par l’APCIS, en partenariat avec la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) et la Mission de prévention de la violence scolaire du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le projet a été expérimenté fin 2021 à Bagnolet par les élèves de quatre classes de 6^e et d’une classe de 5^e du collège Pollizer. «Mission Papillagou» est un outil de prévention participatif qui fait appel à l’imaginaire. Les jeunes partent en mission dans le cadre d’un conte futuriste où chacun est amené, face à différentes situations, à faire des choix et à interagir avec les autres. «Les ateliers se sont déroulés du 25 novembre au 14 décembre. De nombreux thèmes y ont été abordés de manière ludique avec les élèves, tels que le harcèlement, les addictions, la rumeur, mais également la confiance en soi, la bienveillance et l’entraide...» explique Julie Hanquet. Après les ateliers, les échanges se sont prolongés avec les professeurs lors des temps de vie de classes. De nombreuses autres actions de prévention vont se poursuivre en 2022, comme celle pour l’amélioration de la qualité de l’air dans les logements insalubres et prochainement l’opération «Si on parlait d’amour» à l’occasion de la Saint-Valentin qui approche (14 février).



Sur le front du Covid-19

La municipalité a poursuivi et renforcé en 2021 les actions de dépistage et de vaccination pour lutter contre le Covid-19. En lien et en étroite collaboration avec l’ensemble de ses partenaires, la Caisse primaire d’assurance maladie (CPAM) de Seine-Saint-Denis, l’Agence régionale de santé (ARS) d’Île-de-France, le Conseil départemental, les centres de vaccination de Montreuil et de Romainville, La Croix-Rouge française, le laboratoire ZTP..., la municipalité a multiplié au cours de l’année passée les modes d’actions (vaccibus, pieds d’immeuble, domicile...) afin d’aller vers et au plus près des personnes les plus éloignées et les plus fragiles. Une vingtaine d’opérations de dépistage ont ainsi été organisées par la Ville en 2021, principalement dans les centres de loisirs. Près d’une centaine de séances de vaccination (94 exactement), toutes gratuites et sans rendez-vous, ont été proposées aux Bagnoletais, soit au total 1691 personnes vaccinées. Le CMS Elsa-Rustin a pris en charge 27 séances de vaccination au centre soit 628 personnes vaccinées. Le CMS a également ouvert une ligne dédiée à l’information et à la prise de rendez-vous qui a permis d’accompagner et de suivre 1290 personnes pour rassurer, expliquer, organiser le transport et trouver des solutions sur-mesure.

Cinq nouvelles séances de vaccination sont prévues en ce début d’année, en partenariat avec la Croix-Rouge française, celles-ci ont lieu :

- les 10, 14, 15 et 17 février de 9h à 13h30, salle des Pas-perdus à l’Hôtel de ville
- le 11 février de 10h à 17h30, Centre socioculturel Guy-Toffoletti.

Enfin, en ce début d’année, la municipalité a investi dans des capteurs de CO₂ pour progressivement équiper toutes les écoles de la commune.



Balade urbaine à La Noue



La balade urbaine permet un dialogue sur le terrain afin d'apporter des améliorations au cadre de vie des habitants, en présence de M. le Maire et des services techniques de la collectivité et d'Est Ensemble.



Nouvelle barrière de La Noue qui régit l'accès à la dalle.

Entretien et propreté



Élagage d'entretien, rue Pierre-Dupont.



Élagage d'entretien, rues de La Noue et Jean-Lolive.



Ramassage de déchets et encombrants par Est Ensemble sur la dalle de La Noue.



Tonte et désherbage des espaces verts qui longent la rue de La Noue.



Coup de balai sur la dalle de La Noue.



Plus belle la vie !

Avec environ 6 000 personnes de 60 ans et plus, Bagnolet mène une politique volontariste à destination des anciens dont la cheville ouvrière est le CCAS. La Ville s'inscrit par là-même dans une démarche d'inclusion et de renforcement de l'autonomie.



©Cla Gonzalez

Ciné-concert retraçant la mémoire des anciens du quartier Centre-Sud proposé par Surnatural Orchestra.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre un service dédié et sur-mesure aux seniors à partir de 55 ans. Celui-ci a pour vocation de faciliter les démarches et le quotidien des aînés, porteurs d'un handicap ou à mobilité réduite. Divers services y sont proposés : un point d'accès aux droits, un service social, un dispositif de soutien aux aidants... En plus de ces accueils, le CCAS dispose d'un Service d'aide et de soins à domicile (SASAD) dont l'objectif est d'apporter l'aide nécessaire et bienveillante favorisant le maintien des personnes âgées dans leurs murs.

À votre service !

Le SASAD est structuré en deux pôles : un Service de soins infirmiers (SSIAD) et un Service d'aide à domicile (SAD) proposant un accompagnement dans la vie quotidienne (toi-lette, courses, bricolage, administratif, portage des repas...).

«Je me fais livrer les repas depuis que j'ai perdu ma femme il y a une dizaine d'années. C'est bon, copieux, varié, équilibré et pratique avec le système de barquettes à réchauffer. J'ajoute juste quelques herbes et épices. En plus, j'ai sympathisé avec les livreurs, on discute chaque jour 2-3 minutes», témoigne Pierre Poeta, usager et fin gourmet. Sans oublier le service de transport à la demande BajoLib' pensé pour favoriser les déplacements des plus de 60 ans et des personnes à mobilité réduite et qui sillonne la ville et ses environs. Charlaïne Cassagnes qui monte à bord régulièrement raconte : *«J'ai commencé à recourir à BAJOLib' il y a 4 ou 5 ans. Je l'utilise deux fois par mois pour me rendre au centre commercial Bel'Est. Le chauffeur nous prend et nous redépose devant la porte, c'est plus agréable que d'aller chercher le bus. En plus, l'équipe de réservation est très aimable au téléphone».*

S'inscrire dans la cité

Autant de dispositifs qui visent à garantir le bien-être et l'autonomie des aînés et leur permettent de s'inscrire dans la cité. Autre rouage vecteur d'inclusion, le Service animations retraités (SAR). En proposant pléthore d'animations, le SAR participe à préserver le lien social, lutter contre l'isolement et entretenir ses capacités physiques et cognitives. *«Le SAR s'adresse à tous les Bagnoletais dès 55 ans. Y adhérer contribue à mettre en place des activités avant la retraite pour favoriser le passage du statut de travailleur à celui de retraité. Nous incitons aussi les seniors à s'impliquer dans la vie locale via le partage de savoirs»,* explique Brahim Maza, responsable du service. *«Je fréquente le SAR depuis environ 15 ans, raconte Michel Lecoq. En plus des après-midis tarots et scrabble, je participe à l'atelier de montage photos. On crée les diaporamas».* Martine Hanequin qui, pour sa part, *«suit les cours de yoga et participe chaque vendredi à la rando»,* apprécie l'ambiance qui caractérise le SAR, *«l'équipe d'animation investie et toujours bonne conseillère».* Outre le SAR, l'Association des retraités de Bagnolet (ARB) propose diverses sorties et activités et l'Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB) permet de pratiquer moult disciplines... Les seniors ont l'embarras du choix !



>> Retrouvez toutes les informations et coordonnées dans le Guide de l'accès aux droits des seniors, disponible auprès du CCAS, dans les structures municipales et sur ville-bagnolet.fr

Service d'aide et de soins à domicile (SASAD)

510 bénéficiaires de 67 à 97 ans toutes aides comprises

14 112 repas livrés en 2021

1 176 repas/mois

132 seniors accompagnés par le SASAD en 2021

26 196 heures effectuées

Service animations retraités (SAR)

2 343 seniors actuellement inscrits de 51 à 106 ans

5 ateliers sportifs ou artistiques

2 ateliers de savoirs partagés

1 projet numérique (se familiariser avec les smartphones et tablettes)

+ DE 30 rendez-vous culturels et de loisirs programmés en mars-avril



Parole de Yalana Dino



Conseillère municipale chargée des Seniors

La poursuite de nos initiatives à l'attention de nos seniors continue en ce début d'année après de multiples réalisations concrètes en 2021. Tout d'abord, en concertation avec des citoyens représentatifs et concernés ainsi que les équipes du CCAS, un guide de l'accès aux droits des seniors a vu le jour. Il s'agit d'un livret documentaire dédié que nous avons eu le plaisir de concevoir puis de distribuer avec les présents de fin d'année. Dans ce dernier, vous pourrez retrouver les informations pratiques à propos des aides, services et droits recouvrant les thématiques de la santé, de la mobilité, des divertissements et du logement avec un carnet complet d'adresses téléphoniques. Si vous souhaitez l'obtenir, il est à votre disposition dans les différents centres socioculturels des quartiers et Paul-Coudert. Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler que le service de transport *BajoLib* est à votre disposition pour vos déplacements et qu'il suffit de vous adresser par téléphone au SSAD pour votre inscription. Puis une variété de projets intergénérationnels se sont concrétisés. Une synergie formidable et enthousiasmante, pilotée par le *Surnatural Orchestra* et le centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises, a permis de créer un ciné-concert retraçant la mémoire de nos anciens du quartier Centre-Sud, interviewés par une équipe de jeunes formés aux techniques du documentaire. En parallèle, les enfants des centres Guy-Toffoletti et La Fosse-aux-Fraises ont conçu et signé avec l'aide d'un graphiste, des cartes de vœux personnalisées à l'attention des personnes âgées de l'EHPAD des 4 Saisons. Nous souhaitons réellement poursuivre cette dynamique tout au long de notre mandat avec des projets coopératifs entre les différents acteurs de la ville. Ainsi, le personnel du CCAS et moi-même nous tenons à votre disposition dans l'objectif de vous accompagner au quotidien et de créer des liens intergénérationnels à Bagnolet pour le bien-être commun.



Le sport, une joyeuse découverte pour des mères de famille

Grâce au projet « *Parlons sport* », une vingtaine de femmes du Centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises ont pris goût à cette activité bénéfique pour leur santé et leur moral.



Les «daronnes» du Centre socioculturel (CSC) La Fosse-aux-Fraises ne lâchent plus leurs chaussures de sport depuis que Yassin Khider, éducateur sportif municipal, les a initiées au badminton, au basket, au handball ou au foot en salle. Il a mis en place cet atelier, de fin novembre à la mi-janvier, dans le cadre du projet pilote «*Parlons sport*», avec une vingtaine de femmes âgées de 46... à 85 ans! «*Certaines d'entre elles avaient un problème de mobilité, d'autres une faible estime d'elles-mêmes, ou étaient très isolées, en particulier avec la crise sanitaire. Elles ont découvert le sport et ont adapté leur alimentation depuis*» précise Yassin.

Chaque mardi, de 14 à 16 heures, au gymnase Jean-Reneault, à 200 mètres du CSC La Fosse-aux-Fraises, ces dames, qui fréquentaient jusque-là les ateliers cuisine, couture ou théâtre, ont pu goûter aux bienfaits physiques et psychologiques du sport. «*Mon kiné n'a rien compris! Grâce au sport, toutes mes petites douleurs aux jambes, aux articulations ont disparu. Et j'ai retrouvé de l'appétit. Ces séances ont été une pure joie pour moi. C'est la première fois que je rentrais dans une salle de sport et en attendant que l'atelier puisse reprendre (en mars), je continue à faire mes étirements chez moi. Nous avons reçu un diplôme et une médaille, mes enfants et mon mari étaient jaloux*», sourit Fatiha Mokraoui, 70 ans. «*Une des participantes,*

Senge, originaire de Chine, a même initié ses collègues au massage, à la relaxation, et au yoga en fin de séance», précise leur éducateur, qui a mis trois d'entre elles en rapport avec la section Badminton de l'Association sportive et gymnique de Bagnolet (ASGB).

«*Moi, j'ai particulièrement apprécié les lancers au basket, le badminton et le yoga avec Senge. J'ai appris à bouger, à transpirer, à être plus tonique. Cela m'a déstressée, j'attendais ces séances avec impatience. Je n'avais jamais eu l'occasion de faire du sport en salle, même à l'école*», confie Pénélope Cherragui, 46 ans. Malika Aitnouri, référente familles au CSC La Fosse-aux-Fraises, s'est occupée des échauffements. «*J'avais les larmes aux yeux quand je les voyais sauter au plafond après avoir marqué un panier. C'est extraordinaire le sport pour ces femmes qui viennent d'Algérie ou du Maroc et qui sont peu allées à l'école. Cet atelier les a valorisées auprès de leurs proches. Quand on leur propose quelque chose, quand on les pousse, elles sont partantes, et elles ne lâchent rien. J'envisage même un parcours de 10 kilomètres reliant les différents centres de quartier*», assure-t-elle. Un projet qui a fait l'unanimité et que l'éducateur sportif compte bien renouveler et élargir à d'autres centres socioculturels.

Coup de pouce à 12 jeunes du lycée Eugène-Hénaff

Le Maire et plusieurs élus de la municipalité ont choisi de s'engager personnellement pour accompagner 12 jeunes migrants scolarisés au lycée Hénaff dans leurs démarches administratives auprès de la préfecture.

L'accueil est une tradition à laquelle Bagnolet est viscéralement attachée et qui se traduit concrètement en actes. La municipalité n'a, ainsi, pas hésité à répondre au nouvel appel à la solidarité lancé par le Réseau éducation sans frontières de Seine-Saint-Denis (RESF 93), le 20 novembre dernier, auprès de jeunes migrants scolarisés au lycée professionnel Eugène-Hénaff. Le Maire, Tony Di Martino, et six autres élus de la majorité municipale se sont portés volontaires pour être le parrain ou la marraine d'un ou deux jeunes. Parmi les parrains, Vassindou Cissé, adjoint au Maire chargé de l'Écologie. «*Arrivés mineurs isolés ou avec leur famille, ces jeunes, devenus majeurs, tombent sous la menace d'une expulsion s'ils ne sont pas rapidement régularisés, explique-t-il. Mais ils se heurtent à un mur administratif, et la dématérialisation des procédures a encore accentué la difficulté à obtenir un rendez-vous. Or ces jeunes, aujourd'hui intégrés en France, sont désireux d'y rester pour poursuivre leurs études ou pour travailler. Et ils y ont d'autant plus leur place qu'ils répondent à un besoin impérieux de main d'œuvre.*» Une situation difficile au quotidien et pesante que vit Boubou Simaga, 19 ans, élève en classe de Première «*Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques*» au lycée Hénaff et parrainé par l' élu. «*Je suis en France depuis quatre ans, témoigne le jeune homme. En tant que majeur, je dois obtenir mon titre de séjour sous peine d'être renvoyé au Mali. Mais, faute d'ordinateur notamment, je n'arrive pas à venir à bout des*

procédures pour obtenir un rendez-vous à la préfecture». Pour tenter de venir à bout des rouages administratifs et des démarches de régularisation, chaque lycéen est accompagné par son parrain et un enseignant référent. Un soutien personnalisé et précieux qui permet de ne pas baisser les bras et de continuer à avancer. «*Grâce au co-parrainage de Vassindou Cissé et d'une enseignante du lycée, je me sens déjà plus serein*» confie Boubou Simaga. Après son bac, Boubou compte enchaîner sur un BTS. Une fois ses papiers en poche, il pourra encore bénéficier du coup de pouce de son parrain pour s'insérer professionnellement si besoin.

Des raisons qui ont poussé les élus bagnoletais, mais aussi une cinquantaine d'autres élus et d'éducateurs de Seine-Saint-Denis, à accorder leur parrainage et donner de leur temps à des jeunes scolarisés dans différents lycées dans le cadre de cette 8^e édition du parrainage républicain organisée par RESF 93. La mobilisation touche plus de 117 jeunes au total.

Le 16 février prochain, l'ensemble des parrains et lycéens concernés se joindront au rassemblement organisé par le RESF 93 devant la préfecture de Seine-Saint-Denis à Bobigny, pour demander d'une seule voix l'obtention d'un rendez-vous en préfecture pour ces jeunes. Pour appuyer cette démarche une lettre ouverte «*Halte au gâchis social et humain!*» – dont Tony Di Martino est signataire au nom de la municipalité – sera remise au Préfet.

Boubou Simaga, 19 ans et Vassindou Cissé, adjoint au Maire chargé de l'Écologie.



LES PARRAINS ET LES MARRAINES DES 12 JEUNES

Tony Di Martino (Maire), Édouard Denouel (adjoint au Maire chargé de l'Éducation), Émilie Trigo (adjointe au Maire chargée de la Tranquillité publique et de la Démocratie locale), Vassindou Cissé (adjoint au Maire chargé de l'Écologie), Valérie Bille (adjointe au Maire chargée de la Politique de la végétalisation), Frédéric Gabin (conseiller municipal chargé de la Vie scolaire), et Cécile Trbic (adjointe au Maire chargée de l'Égalité femmes/hommes et de la Lutte contre les discriminations) ont répondu à l'appel lancé par le RESF 93 aux élus du département. Appel auquel se sont joints deux élus de l'opposition, Laurent Jamet et Solenne Le Bourhis.



Les rendez-vous et événements mentionnés ci-dessous sont programmés sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des mesures mises en place. Par ailleurs, cette programmation n'est pas exhaustive.



EN CONCERT



Vendredi 11 février à 20h30

Concert de François Puyalto

Bassiste volubile et inspiré, accompagnateur de Bertrand Belin, Néry, Emily Loizeau, et désormais Sanseverino ou Jeanne Rochette, François Puyalto s'affirme également depuis quelques années, comme un auteur singulier et captivant. Que ce soit pour ses chansons en solo, duo ou en trio, l'artiste vous embarquera dans un univers fantasque, libre et très musical.

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

Tarifs : 8,50€ (Bagnoletais), 5€ (-18 ans),

11€ (demandeurs d'emploi, étudiants ou retraités)

>> Plus d'info et réservation : 01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr



AU CINÉMA

Samedi 19 février à 14h30

Le Cin'Hoche propose une séance spéciale pour les tout-petits avec la projection du courts métrages **Jardins Enchantés** dans le cadre de la 5^e édition du Festival Cinéma Enfants Télérara. À l'issue de la projection, une petite séance de jardinage vous sera proposée.

Cin'Hoche : 6, rue Hoche

>> Plus d'info et réservation : 01 83 74 56 80



AU THÉÂTRE

Mercredi 16 février

au dimanche 22 février

Spectacle Brazza – Ouidah

Saint-Denis

C'est une double enquête sur le passé: celle de Melika, jeune femme française d'origine béninoise, qui découvre un jour que son grand-père était engagé volontaire aux côtés de la France en 39-45 et que rien de cette histoire ne lui a été transmis, et celle de Luz, qui à l'occasion de recherches sur Brazzaville, capitale de la France Libre, découvre progressivement les implications de sa propre famille dans les conflits.

Théâtre L'Échangeur : 59, av. du Général-de-Gaulle

Tarifs : 11€ (Bagnoletais), 14€ (extérieur)

>> Plus d'info et réservation : 01 43 62 71 20

public@lechangeur.org

Mercredi 9 mars à 15h

Pas touche à la mouche!

Deux personnages clownesques féminins, aux caractères bien trempés, qui se chamaillent pour un ballon. Un jouet extrêmement commun devient l'objet de toutes leurs attentions. Un spectacle à voir avec les tous petits!

Théâtre des Malassis : 3, rue Julian-Grimau

Tarif unique : 3,50€

>> Plus d'info et réservation : 01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr



EXPOSITIONS

Jusqu'au 4 mars

Black-Art/Pop-Art

de Sylvain Berthaume

Découvrez la nouvelle exposition de peinture au château de l'Étang! La peinture de Sylvain Berthaume ne s'interdit aucune influence, elle s'inspire aussi bien de l'impressionnisme, de l'abstraction que du street-art. Son travail paraît être réaliste de loin et de près totalement abstrait.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

du lundi au vendredi de 10h à 18h. Entrée libre

>> Plus d'info : 01 49 93 60 17/61 53

chateau@ville-bagnolet.fr



Jusqu'au 5 mars

Kiki D - Plastic Jungle

Encore quelques semaines pour admirer la jungle de plastique de Kiki à l'Angle d'art. Une exposition qui met à l'honneur la technique de tressage.

Angle d'art Hôtel de Ville, place Salvador-Allende



Jusqu'au 15 mars

Portraits sensibles de Leah Cohen

Une exposition en résonance avec la saison. L'hiver au jardin et l'hiver de la vie s'harmonisent. Leah Cohen, jeune cinéaste et photographe, a rencontré les patients d'un service de soins palliatifs. Il n'y a dans ses photographies aucune sensiblerie. Mais énormément de sensibilité!

Le Clos à pêches : 9, rue Charles-Graindorge



ÉVÉNEMENTS

Vendredi 18 février

de 19h à 23h

«La Bande-son de l'Alliance des luttes»

avec Rocé, José Bové, DJ set avec DJ Cheetah et bien d'autres invités.

>> À Verdragon, la Maison de l'Écologie

Populaire, 14, rue de l'Épine-Prolongée



Les samedis 5 mars, 2 avril et 7 mai de 16h à 17h30

Bajo Jam!

Venez vous initier à la danse avec le DJ, X'Zéko du collectif Move and Art, qui vous fera danser sur différents styles musicaux: hip-hop, la house, la salsa et afro...

Tout public. Place Salvador-Allende, devant les marches de l'ancienne mairie.

Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Un des enjeux primordiaux du début de cette mandature a été de concilier crise sanitaire et participation citoyenne.

Après une première série de conseils de quartier en visio-conférence à la fin de l'année 2020, nous avons réussi, en 2021, tout en respectant les consignes sanitaires, à les réunir en présentiel. Nous avons également organisé, avec les habitantes et habitants, un atelier de réflexion sur la refonte de la charte des conseils de quartier.

Mission réussie puisque la nouvelle charte, qui rappelle ainsi le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier, mais aussi le rôle et le mode de désignation des futurs référents habitants de ces conseils, a été rédigée à partir de la synthèse de cet atelier et validée par ses participants.

Le nouveau défi de cette nouvelle année est désormais que chaque conseil de quartier se dote d'habitantes et d'habitants qui prendront à cœur d'endosser le rôle de référent dont les missions seront multiples: élaboration de l'ordre du jour, lien privilégié entre les habitants et la municipalité, animation des réunions, remontée des problématiques spécifiques du quartier...

En effet, notre majorité a à cœur de faire vivre la démocratie locale et de faire participer les citoyennes et les citoyens à tous les projets qui les touchent, comme cela a été notamment le cas de la concertation qui s'est tenue autour du réaménagement du square Jules-Ferry afin de concilier la nature en ville, l'entrée d'un collègue et les usages de l'ensemble des habitants du quartier. Ce fut également le cas des nombreuses réunions de concertation et des ateliers ayant permis de définir et de faire évoluer le projet de renouvellement urbain aux Malassis et à La Noue. Tels sont des exemples type des enjeux que devront traiter les prochains conseils de quartier!

Les prochains conseils se réuniront en mars, et cela sera l'occasion de désigner les nouveaux référentes et référents habitants!

D'Ici là, les candidatures sont ouvertes!

emilie.trigo@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

Vu de la rue Graindorge, quelle ville pour demain ?

On ne refait pas une voirie tous les deux, ou même tous les six ans. On la pense pour les trente ans à venir. Et les temps changent! L'urgence climatique impose de prendre en compte l'impact des activités humaines. Ce qui appelle une réflexion collective et citoyenne. C'est ce qui s'est passé pour le réaménagement de la rue Charles-Graindorge. Après des échanges en réunion de quartier du centre-ville en octobre dernier sur un premier projet de rénovation quasiment à l'identique, et une pétition des habitant.e.s, Monsieur le Maire a rouvert une consultation le 12 janvier pour présenter d'autres scénarios. La qualité des échanges était de très bon niveau, le débat très constructif.

«Il s'agit de penser la ville autrement et de travailler sur le long terme, pour les générations futures, et collectivement, en tenant compte des besoins de tous: piétons, cyclistes, automobilistes, vieux et jeunes, actifs ou pas, mobiles ou pas. Un défi qui demande beaucoup de réflexion, d'écoute et de débat», dira une habitante.

Un projet revu

Pour répondre à la demande des piétons et des usagers de l'école maternelle, les trottoirs seront élargis. Il s'agit de modifier l'occupation de l'espace, très favorable à la voiture par rapport aux usages actuels et futurs, tout en tenant compte des automobilistes: la suppression d'un alignement de stationnement sur un côté de la rue a été acceptée par tou.te.s. Un double-sens cyclable sera tout juste possible par un élargissement de la chaussée.

Ce qu'il reste à faire

Un apaisement de la circulation et un meilleur partage de la rue elle-même est une des pistes majeures pour l'aménagement des mobilités d'avenir.

Aujourd'hui la rue Graindorge est toute minérale et il est prévu d'y planter une demi-douzaine d'arbres. C'est une amélioration sensible. Mais le compte n'y est pas encore au regard des enjeux de dés-imperméabilisation, de restauration du cycle local de l'eau de pluie et de renaturation.

edith.felix@ville-bagnolet.fr

politiques du Conseil municipal

Bagnolet en Commun

Action, dialogue et vision

Le refus de l'État d'ouvrir un centre de vaccination à Bagnolet –malgré les demandes répétées de la municipalité– n'a pas entamé notre détermination à offrir des solutions de vaccination à la population. Au cœur de cette crise sanitaire, vous pourrez vous faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous en Mairie, les 10, 14, 15 et 17 février 2022 (de 9h à 13h30). Pour aller au plus près de la population, une séance se tiendra également au centre Toffoletti, à la Noue, le 11 février prochain. Nous faisons de la santé et de son accessibilité une des priorités de ce mandat, voici une nouvelle preuve de notre mobilisation totale.

L'écoute et la participation de la population guident constamment notre action. Une belle démonstration en a été faite le 12 janvier dernier lors de la réunion publique dédiée au réaménagement de la rue Graindorge. Le projet initial a été repensé en dialogue avec les riverain.e.s présent.e.s en nombre. Une alternative ambitieuse a été adoptée. Elle fait la part belle aux mobilités douces avec un contre-sens cyclable, des trottoirs élargis et plus de végétalisation. Les abords de l'école seront mieux sécurisés. Les objectifs de la municipalité sont de ralentir la circulation, de partager les espaces pour en finir avec le «tout voiture», de sécuriser les cheminements pour tou.te.s –notamment pour les familles– et de diminuer la pollution atmosphérique.

Pour inscrire notre action et notre vision dans le temps long, nous faisons face à des enjeux budgétaires importants. La municipalité travaille sur une programmation pluriannuelle de ses investissements. En clair, il s'agit de traduire nos priorités en matière d'écologie, d'éducation, de santé, de jeunesse pour les années qui viennent. Pour pouvoir investir de manière soutenue, nous devons renforcer la sobriété dans le fonctionnement municipal et remettre en bon ordre le fonctionnement des services, partout où cela est encore nécessaire. C'est la condition indispensable pour répondre aux nombreuses et légitimes attentes des Bagnoletais.es.

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

La pandémie de Covid-19 a confirmé le rôle clef que peuvent jouer les communes en matière de santé publique. La crise sanitaire d'une ampleur et d'une durée inédite a conduit les collectivités locales et territoriales à réinvestir un champ qu'elles avaient progressivement délaissé et à proposer des actions de prévention, de dépistage et de vaccination. Dès janvier 2021, de nombreuses communes franciliennes ont ainsi ouvert des centres de vaccination, ont mis à disposition leurs équipements publics, ont équipé les établissements scolaires de capteurs de CO2 et ont mobilisé leur personnel.

À Bagnolet, il a fallu faire sans. Sans centre de vaccination, sans créneaux de dépistage réguliers, y compris en janvier alors même que déferlait le variant Omicron (une seule session de dépistage a été proposée pour les enfants de moins de 12 ans), sans instruments de mesure du besoin d'aération dans les écoles.

Malgré la contribution des professionnels de santé locaux, du Centre municipal de santé (CMS) et du Centre communal d'action sociale (CCAS), moins de 1300 Bagnoletais et Bagnoletaises ont été vaccinés sur le territoire de la commune (à peu près 5% de la population éligible).

Un bilan bien contrasté compte-tenu de la gravité de la situation. Et un bilan traduisant davantage une gestion de la pénurie qu'une politique de santé volontariste, proactive, soucieuse de réduire les inégalités d'accès aux soins en accompagnant celles et ceux qui en sont le plus éloigné.e.s.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nous : ensemblepourbagnolet.fr et ensemblepourbagnolet@gmail.com

raquel.garrido@ville-bagnolet.fr claire.laurence@ville-bagnolet.fr

Toquée de pâtisseries

Aziza propose des ateliers pâtisserie et bien plus encore. Ses cakes, beignets, brioches et autres sucreries colorées et fantaisistes redonnent le sourire et de la joie de vivre, et son talent et sa bonne humeur sont communicatifs.



Née au Maroc, Aziza Gonon a toujours aimé cuisiner avec sa mère. Lorsqu'en 2009, elle arrive à Bagnolet et s'installe dans le quartier de la Capsulerie, elle laisse un temps sa passion de côté et devient caissière. À l'époque, elle voit passer tous les jours à sa caisse un client régulier. Aziza apprend au détour d'une conversation que celui-ci donne des cours de pâtisserie afin d'aider les personnes en réinsertion professionnelle ou désireuses de changer de métier. Cette rencontre marque un tournant dans son parcours professionnel et va changer ses projets. Elle décide de suivre des cours du soir et renoue avec sa passion pour la pâtisserie. En 2019, elle se lance en tant qu'autoentrepreneur. Elle commence à animer des ateliers pâtisserie un mercredi par mois au centre socioculturel Guy-Toffoletti à La Noue. Ces ateliers sont ouverts à tous car l'objectif principal d'Aziza c'est le partage. Elle veut aider les habitants à se rencontrer autour d'un intérêt com-

mun et à s'épanouir en tissant des liens entre eux. Elle se souvient d'un jeune garçon qui n'avait jamais fait de cuisine auparavant et a ainsi pu apprendre les bases de la pâtisserie. Aziza se remémore ce moment avec délice et qui lui a donné envie d'animer d'autres ateliers notamment avec les enfants: *«J'aime voir les gens apprendre et être fière d'eux. Je veux aider les jeunes à avoir confiance en eux»*. Depuis le début de la crise sanitaire Aziza cuisine également pour une troupe d'artistes, tentant tant bien que mal de leur redonner le sourire dans cette période particulièrement difficile pour tous et pour les milieux artistiques et culturels. Pour les passionnés comme Aziza, la cuisine c'est avant tout un don de soi pour les autres. Ces autres beaux moments elle les partage également sur son compte Instagram «Inelyscape», où ses dernières créations sont mises en avant, ainsi que les photos de ses différents ateliers et rencontres, comme ses live ou encore ses nouvelles recettes sucrées. Aziza est une fervente admiratrice de la pâtisserie traditionnelle française et *«adore les grands chefs français»*. Et pour ses gâteaux, elle ne jure que par l'artisanal et le bio! Prochainement Aziza projette d'organiser de nouveaux ateliers pâtisserie au sein de maisons de retraite, pour elle *«c'est un bon moyen de lutter contre l'isolement mais aussi le sentiment de dépendance des personnes âgées qui y vivent»*, et de s'adresser au plus grand nombre. Aziza prépare d'autres projets. C'est dans un local toujours en travaux de la Maison du Parc Jean-Moulin/Les Guilands qu'elle ouvrira un laboratoire de cuisine. Une nouvelle étape qui s'accompagne de beaucoup de travail et de responsabilité, elle en a bien conscience. Enfin, elle aimerait continuer à animer d'autres ateliers et *«les diversifier au maximum pour atteindre un plus large public et permettre à tous de prendre confiance en soi»...* grâce à la magie de la pâtisserie!



Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
→ **Centre municipal dentaire**
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h
sam: 9h-14h
→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97
→ **Consultations en psychotraumatologie**
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie, 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations
Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se passer en mairie: 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnolet
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°67 - février 2022
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Hélène Foucteau
Rédaction: Typhaine Delcroix, Caroline Gourdin, Clémence Guinchard, Hélène Houel, Catherine Piraud-Rouet et Ariane Servain



MENU DE FÉVRIER

En vert, les plats végétariens qui diffèrent du menu classique.

LUNDI 31/01	MARDI 1 ^{ER}	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4
Potage de légumes Merlu portion filets sauce curry Nuggets de fromage Blé Petit fromage frais sucré Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Pomelos et sucre Quenelle nature sauce tomate Riz Saint-Nectaire AOP Compote tous fruits	Taboulé Rôti de veau au jus Boulettes de flageolets Carottes et boulgour Coulommiers Fruit de saison GOÛTER Gaufre Fruit de saison	Chou rouge vinaigrette au cidre Brocolimentier aux 2 poissons (saumon et poisson blanc) Parmentier de soja et brocolis Mimolette Crêpe nature sucrée ou pâte à tartiner	Panais rémoulade aux pommes Steak haché de bœuf sauce provençale Steak haché végétal Navets sautés et pommes de terre La Vache qui rit Crème dessert au chocolat
LUNDI 7	MARDI 8	MERCREDI 9	JEUDI 10	VENDREDI 11
MENU VÉGÉTARIEN Velouté de carottes Couscous aux légumes Fromage blanc sucré Fruit de saison	Coleslaw blanc vinaigrette moutarde Cuisse de poulet sauce barbecue Nuggets de blé Frites Cantal Compote pomme/banane	Salade de boulgour Bœuf braisé sauce tomate Œufs durs sauce Aurore Haricots verts Yaourt aromatisé Fruit de saison GOÛTER Cookie Compote de fruits	MENU AVEC PORC OU VÉGÉTARIEN Salade verte et croûtons Échine de porc sauce diable Ragoût de lentilles aux légumes Flageolets Tomme noire Mousse au chocolat au lait	Chou rouge vinaigrette Émincé de thon sauce oseille Torsades au potiron, carottes et mozzarella Carottes Tartare nature Barre bretonne
LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18
VÉGÉTARIEN BIO Carottes râpées vinaigrette moutarde Raviolis de tofu Fromage blanc Compote de pommes	Rillettes de sardines et endives aux noix Filet de hoki sauce Marseillaise (tomate, huile d'olive, soupe de poisson) Filan de carottes Carottes rondelles Coulommiers Fruit de saison	Velouté de potiron Émincé de dinde aux olives Fondant au fromage de brebis Purée de pommes de terre Petit moulé ail et fines herbes Fuit de saison GOÛTER	Chou chinois vinaigrette au miel Sauté de bœuf sauce poivrade Steak de soja Haricots vêts persillés Cantal AOP Gâteau au chocolat	Taboulé Nuggets de poulet Crousti de fromage Épinards bio béchamel Yaourt aromatisé Fruit de saison
LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25
NC	NC	NC	NC	NC



BAJolib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



Infos déchets
0 805 095 095

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE

N° Vert 0800 093 013

BAJomag' est distribué
gratuitement en début
de mois dans toutes les boîtes
aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas,
signalez-le en envoyant
un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN: 0767-8525
Dépôt légal: février 2022
Imprimé par Groupe Morault:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts
gérées durablement

On peut

critiquer

polémiquer

s'enflammer

On peut aussi

faire remonter

des idées

proposer des

améliorations

porter la parole

des autres

**Et vous,
que choisissez-vous ?**



**Portez-vous candidat pour être
référént de conseil de quartier**



La Dhuis

Le Plateau

Les Coutures

Les Malassis

Centre-Sud

La Noue

Centre

Devenez plus qu'un simple commentateur

Représentez votre quartier

Participez à l'élaboration des projets !

J'aime ma ville, je contribue à faire avancer Bagnolet

+ D'INFO 01 49 93 60 23
conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr

VILLE-BAGNOLET.FR

